



CONCOURS DE LA COUR D'ÉCOLE LA PLUS LAIDE 2022

Pourquoi votre école devrait-elle participer?

Avantages pour les élèves :

- Amélioration de l'humeur des élèves
- Amélioration de la rétention des acquis
- Réduction de l'intimidation
- Amélioration des compétences sociales
- Rapprochement avec l'environnement naturel

Avantages pour la nature :

- Augmentation du couvert forestier en région urbaine
- Accroissement de la biodiversité
- Habilitation de la prochaine génération d'intendants de l'environnement

Vous pourriez gagner une « salle de classe extérieure », avec :

- un bouquet d'arbres indigènes qui procureront de l'ombre
- une jardinière de pierre pouvant servir de sièges
- un grand espace dans lequel une classe entière pourra se rassembler

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

Pour être admissibles, les écoles doivent :

1. **se situer dans les limites municipales de la Ville du Grand Sudbury;**
2. **ne pas avoir remporté ce prix par le passé ou du moins depuis 2013** (vérifiez la [carte interactive](#)).

Les écoles intéressées doivent présenter une **lettre d'intention** d'ici **le vendredi 22 avril 2022**, afin de s'inscrire au Concours de la cour d'école la plus laide.

Veuillez remplir le **formulaire d'inscription au concours** au plus tard **le 5 mai 2022**.

Envoyez votre dossier de candidature par courriel à :

Wayne Hugli, whugli@hotmail.com

et

Tina McCaffrey, tina.mccaffrey@grandsudbury.ca

À noter : Les gros dossiers peuvent être transmis au moyen de Dropbox.



CONCOURS DE LA COUR D'ÉCOLE LA PLUS LAIDE 2022

L'école gagnante doit s'engager à :

- animer le lancement du projet à l'emplacement scolaire;
- ériger une enseigne convenable à l'emplacement. Cette enseigne comprendra le logo de notre organisme et celui de nos commanditaires (on paiera l'enseigne grâce au financement du projet);
- appuyer le projet pendant trois années – cela signifie soumettre des entrevues vidéo avec des élèves sur la manière dont ils utilisent la salle de classe extérieure (pour suivre leurs cours, durant la récréation, après les heures d'école), sur la manière dont ils ont entretenu les arbres plantés dans le cadre de ce projet, sur les améliorations qu'ils ont apportées ou sur tout ajout d'autres environnements extérieurs (p. ex., l'ajout d'un jardin de plantes vivaces, d'arbustes, de légumes, de pollinisateurs, etc.), sur l'engagement d'experts communautaires (p. ex., la Société d'horticulture de Sudbury, Sudbury Shared Harvest, le Réseau des jardins communautaires) et sur la mise sur pied d'un club de jardinage en milieu scolaire pour assurer la réussite de ce projet.

ÉVALUATION

Un jury de représentantes et représentants de VETAC de la Ville du Grand Sudbury étudiera les soumissions et dévoilera le nom de l'école gagnante d'ici **au début de juin**. La décision des juges sera définitive.



CONCOURS DE LA COUR D'ÉCOLE LA PLUS LAIDE 2022

RESPONSABILITÉS ET ENGAGEMENTS

VETAC travaillera avec l'école gagnante afin de planifier le lancement officiel du projet. On demandera à l'école d'animer l'événement et on l'encouragera à organiser une réunion des élèves le même jour.

VETAC rédigera l'entente à conclure avec l'école gagnante et aidera l'école à gérer le processus d'ébauche du plan d'aménagement paysager et de planification. De plus, il collaborera à l'élaboration des plans relatifs au projet. Il guidera aussi l'école tout au long des étapes d'exécution de la première année du projet, et il offrira de la gestion sur place, de l'appui et des conseils.

VETAC administrera le prix en argent pour l'école gagnante, en ce qui a trait à la mise en œuvre du projet, à la suite de l'approbation du plan d'aménagement paysager.

Notre organisme, avec votre approbation, utilisera des photos de votre projet d'amélioration de la cour d'école afin de promouvoir le concours auprès d'éventuels commanditaires au cours des années à venir.

Les écoles gagnantes doivent s'engager à entretenir pendant trois ans le projet créé avec le prix, de même qu'à soumettre au VETAC des renseignements sur la manière dont la salle de classe extérieure est utilisée, entretenue et appréciée par l'ensemble des élèves.

IMPORTANT!

Veuillez lire attentivement les règlements du concours et vous assurer d'inclure les photos de votre cour d'école, les lettres d'appui nécessaires et le formulaire d'inscription dûment rempli, y compris les réponses aux sections 1 à 5.

De plus, veuillez vous assurer que les représentantes et représentants de votre école comprennent bien les responsabilités et les engagements qui relèvent de l'école gagnante dans le cadre de ce projet.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR CE CONCOURS, COMMUNIQUER AVEC :

Wayne Hugli

Téléphone : 705-561-1750

Courriel : whugli@hotmail.com

OU

Tina McCaffrey

Téléphone : 705-674-4455, poste 4605

Courriel : tina.mccaffrey@grandsudbury.ca

